

COMMUNE DE REGUISHEIM

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2017

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du P.V. de la réunion du 14 septembre 2017
2. Droit de préemption urbain
3. Avenant aux travaux d'aménagement de la Grand'Rue
4. Demande de fonds de concours à la Communauté de Communes
5. Décision modificative au budget primitif 2017
6. ONF : Programme des travaux 2018 et état d'assiette
7. Avancement du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
8. Information sur les décisions prises par la Communauté de Communes
9. Informations et divers

PRESENTS	EXCUSES	PROCURATIONS A
HOEGY Bernard		
METZGER Fabienne		
SCHMITT Yannick		
	FLEISCHER Fabienne	ANGSELL Jean-Louis
ANGSELL Jean-Louis		
NODON FLIEG Véronique		
HAEFFLINGER Patrice		
SUTTER Sabrina		
BOEGLIN Thierry		
MUSSOTTE Julie		
WUNDERLY Christophe		
HEITZMANN Aurélia		
HASSENFRATZ Eric		
BACHER Annette		
	SCHWENGER Guillaume	HOEGY Bernard
PAULUS Frank		
	BELZUNG Marie-Josée	PAULUS Frank
SCHWOB Philippe		
	LATUNER Maurice	SCHWOB Philippe

Monsieur Bernard HOEGY, Maire, salue les membres du Conseil Municipal et ouvre la séance à 20 h 00. Il procède à l'appel des conseillers et constate que le quorum est atteint.

M. Patrice KIEFFER est désigné en qualité de secrétaire de séance.

POINT 1 : APPROBATION DU P.V. DE LA REUNION DU 14 SEPTEMBRE 2017

Le P.V. de la réunion du 14 septembre 2017 est soumis au vote.
Il est approuvé à l'unanimité.

POINT 2 : DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Les déclarations d'intention d'aliéner suivantes ont été reçues en mairie :

- Section 32, n° 396/13, superficie 4,47 ares, 20 Rue de la Tuilerie.
Vente GREDER Nicolas à M. et Mme Martial KUENEMANN au prix de 180 000 €.
- Section 1, n° 28, 29 et 32, superficie totale 9,68 ares, 4 Rue du Midi.
Vente LOESCHER Cindy à M. IMPERIALE Carmine/Mlle HORMAECHE Aurélie au prix de 120 000 €.
- Section 56, n° 378/375, superficie totale 7,73 ares, 90 Grand'Rue.
Vente HURTH Rémi à Mme Séverine DI GRAZIA au prix de 105 000 €.
- Section 32, n° 421/43, superficie totale 583 m2, lotissement Les Vergers.
Vente SARL SOVIA à M. et Mme Tarik EL OUAFA-Sandra KIRCHOFFER au prix de 107 000 €.
- Section 59, n° 352/306, 11 Rue des Jardins, superficie 549 m2.
Vente FRANCOIS Jérémy et Marie à BAILLY Arnaud et DOUVIER Véronique au prix de 245 000 €.
- Section 56 n° 80/37, 5 Rue des Tilleuls, superficie totale 588 m2.
Vente Consorts CLUZEL à LOCANE Joseph au prix de 165 000 €.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas faire valoir son droit de préemption pour l'ensemble de ces biens.

POINT 3 : AVENANT AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA GRAND'RUE

L'entreprise LINGENHELD présente un avenant qui a pour objet la prise en compte au marché de travaux, la régularisation des quantités réalisées après attachement et l'introduction de prix nouveaux pour modification des prestations du marché.

Le montant de l'avenant est arrêté à 39 209,95 € H.T. (47 051,94 € TTC).
Le nouveau montant du marché est de 372 734,35 € HT (400 229,28 € TTC).

Le Conseil Municipal :

- accepte le présent avenant avec un montant de 39 209,95 € H.T.
- autorise le Président de la Communauté de Communes, en qualité de mandataire en vertu de la convention de co-maîtrise d'ouvrage déléguée du 3 avril 2017, à le signer.

POINT 4 : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin a institué, par délibération en date du 31 mars 2015, un dispositif de fonds de concours permettant d'attribuer à ses communes membres, une aide financière visant à soutenir la réalisation ou le fonctionnements d'un équipement participants à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Un montant annuel maximum est arrêté par la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin pour les exercices 2015 à 2020.

Au titre de l'année 2017, le conseil municipal propose à la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin le projet suivant : aménagement de la Grand'Rue (RD 47 II), tronçon de la rue des Lilas à la rue de la Digue pour un montant annuel de 5 771,00 € soit sur 3 ans : 17 313,00 €.

Après délibération, le Conseil Municipal,

- décide de solliciter l'attribution et le versement d'un fonds de concours à la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin, correspondant aux exercices 2015, 2016 et 2017 pour financer le projet susvisé,
- autorise *M. le Maire* à solliciter le fonds de concours et à signer la convention à intervenir avec la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin.

POINT 5 : DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET PRIMITIF 2017

Des crédits inscrits et votés au Budget Primitif 2017 sont à ajuster comme suit:

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
<i>Article (Chap.)</i>	<i>Montant</i>	<i>Article (Chap.)</i>	<i>Montant</i>
60611 (011) : eau et assainissement	3 700,00€	73221 (73) : FNGIR	5 336,00€
60612 (011) : énergie-électricité	5 600,00€	74832 (74) : attribution du fonds départemental de taxe prof.	5 1218,00€
60631 (011) : fournitures d'entretien	2 100,00€	758 (75) : produits divers de gestion courante	28 200,76€
60633 (011) : fournitures de voirie	2 500,00€		
6068 (011) : autres matières et fournitures	8 800,00€		
6135 (011) : locations mobilières	12 600,00€		
615231 (011) : voiries	57 600,00€		
6218 (012) : autre personnel extérieur	-8145,24€		
Total Dépenses	84 754,76€	Total Recettes	84 754,76€

Le conseil municipal adopte à l'unanimité la décision modificative au budget primitif 2017.

POINT 6 : ONF : PROGRAMME DES TRAVAUX 2018 ET ETAT D'ASSIETTE

Le programme des travaux et l'état de prévision des coupes pour 2018 s'établissent comme suit :

- a) Etat de prévision des coupes :
 - Coupes à façonner : 409 m³ pour une recette nette prévisionnelle de 6 520 € H.T.
 - Coupes en vente sur pied : 156 m³ pour une recette nette prévisionnelle de 3 120 € H.T.
 - Bilan net prévisionnel : 9 640€ H.T.

- b) Programme d'actions :
 - Lotissement bois sur pied : 390 € H.T.
 - Travaux divers : 254 € H.T.
 - Total : 644 € H.T

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- approuve l'état prévisionnel des coupes de bois
- approuve le programme des travaux
- donne délégation au maire pour signer par voie de convention ou devis sa réalisation dans la limite des crédits ouverts

POINT 7 : AVANCEMENT DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

M. le Maire fait part à l'assemblée

Depuis la délibération du 28 novembre 2016 la Communauté de Communes accompagnée des bureaux d'études et des représentants des 9 communes membres ont continué à dérouler la procédure d'élaboration du PLUI.

Nous pouvons notamment relever les étapes suivantes :

- l'ensemble des diagnostics ont été finalisés et mis à disposition du public dans chaque commune, au siège de la 3CHR et sur le site internet
- quatre réunions thématiques ont été organisées à destination des membres du comité de pilotage (9 Maires + 1 délégué par commune + DGS et techniciens) au cours du premier trimestre 2017
- une réunion thématique spécifique agricole a été organisée le 24 mai 2017 avec la Chambre d'Agriculture (faisant suite aux 14 réunions et permanences organisées par la Chambre d'Agriculture)
- une réunion d'information regroupant l'ensemble des conseillers municipaux des 9 communes membres a été organisée le 15 juin 2017 à Meyenheim
- la première réunion des Personnes Publiques Associées (PPA) s'est déroulée le 06 juillet 2017 à Ensisheim, elle portait sur la présentation des diagnostics et du Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été élaboré et a fait l'objet d'un débat portant sur ses orientations au sein de chaque conseil municipal et du conseil communautaire (aux mois d'août et septembre 2017)
- parution et distribution d'un bulletin d'information spécial PLUI à destination des habitants de la 3CHR au mois de novembre 2017

- organisation d'une réunion publique pour l'ensemble des habitants de la 3CHR à Meyenheim le 30 novembre 2017
- au courant du mois de décembre 2017, 6 réunions thématiques concernant les opérations d'aménagement programmé, le zonage et le règlement sont organisées à destination du comité de pilotage

Au cours de l'année 2018, l'élaboration du PLUI se poursuivra par l'élaboration des zonages et règlements du PLUI. Le PLUI pourra ainsi être arrêté après avis des conseils municipaux courant 2018.

L'élaboration du PLU Intercommunal de la Communauté de Communes se déroule donc conformément au calendrier et à la méthodologie définis en vue d'une approbation fin 2018.

Le Conseil Municipal prend acte de l'état d'avancement du P.L.U.I.

POINT 8 : INFORMATION SUR LES DECISIONS PRISES PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Conseil communautaire du 12 décembre 2017

- Décision modificative n°1 au budget primitif.
- Transfert des zones d'activités communales à la Communauté de Communes et réajustement de l'attribution de compensation pour Réguisheim de 5 741€ par an.
- Admissions en non-valeur.
- Demande en remise gracieuse d'un régisseur.
- Tarifs intercommunaux 2018.
- Convention de co-financement avec le syndicat d'électricité et de gaz du Haut-Rhin pour la desserte en gaz naturel des communes de Niederentzen et d'Oberentzen.
- Travaux sous maîtrise d'ouvrage déléguée : Niederentzen, extension de l'école aux quatre vents.
- Pistes cyclables : participation de la Communauté de Communes à l'aménagement des pistes cyclables intercommunales et piste cyclable Niederentzen-Biltzheim-Oberhergheim.
- Information sur l'état d'avancement du P.L.U intercommunal.
- ZA Niederhergheim ouest-vente SCAPALSACE
- Convention de gestion d'une épicerie solidaire entre la fédération de charité CARITAS ALSACE et la Communauté de Communes
- PETR du Pays Rhin-Vignoble-Grand-Ballon : adhésion à la mission de conseiller en énergie partagée
- Avis sur le schéma interdépartemental d'amélioration de l'accessibilité des services publics.
- GERPLAN : programme d'action 2018
- Ordures ménagères : contrat papiers et emballages
- ZA Oberhergheim : acquisition d'une parcelle.

POINT 9 : INFORMATIONS ET DIVERS

M. le Maire donne lecture des demandes d'autorisations relatives à l'utilisation des sols.

Il informe que :

- Suite à un entretien avec le Service Enfance et Jeunesse de la CCCHR, l'Accueil Collectif des Mineurs sera encadré par une nouvelle équipe par le biais de l'OMSAL.

- Une réunion des commissions réunies est prévue en janvier pour discuter du P.L.U.I. et pour mener une réflexion relative à l'embauche des jeunes pour l'été 2018.

- l'abribus situé rue des Tilleuls a de nouveau été vandalisé.

Les travaux d'aménagement du Pont de l'Ill sont reportés en 2019 et la voirie sur la D 201 (du pont jusqu'au stade) seront éventuellement réalisés en 2018 selon l'accord du Département.

- une enquête a été effectuée dans les écoles maternelle et primaire pour le retour à la semaine de 4 jours à partir de la rentrée scolaire 2018.

Le sondage concerne :

* les enfants scolarisés à la maternelle et ceux de la primaire jusqu'au CM1

* les enfants nés en 2015 qui seront scolarisés l'an prochain.

- une infiltration d'eau a été constatée aux toilettes dames à l'Espace des 3 Cœurs. Les réparations seront prises en charge par la garantie décennale.

-3 pétitionnaires sont intéressés pour l'implantation de photovoltaïques dans l'ancienne gravière GANTER. Le Département et les Services de l'Etat seront relancés début 2018.

La séance est close à 21 h 15.

Réguisheim, le 22 décembre 2017

Le Maire

Bernard HOEGY